VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 56

ASSOCIATIONS ACCOMPAGNANT LE PROJET DEMOS A L'ECHELLE DES QUARTIERS - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le projet « DEMOS », Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale initié par la « Philharmonie de Paris », est destiné à des enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas d'un accès facile à la pratique musicale et issus principalement des quartiers relevant de la politique de la Ville.

Ce projet est mis en place sur le territoire clermontois, depuis septembre 2017 et pour 3 ans, à destination de 7 groupes de 15 enfants environ (délibération du Conseil Municipal du 29/09/2017).
Les enfants qui bénéficient d'une initiation hebdomadaire, sont réunis régulièrement, en vue de constituer un rassemblement orchestral.

L'Orchestre d'Auvergne assure la coordination administrative, artistique et pédagogique, avec le soutien du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier.

L'accompagnement social du projet est assuré par des agents de développement de la Direction du Développement Social et Urbain (DDSU) et de la Direction de l'Enfance (DE), ainsi que par différentes associations d'éducation populaire.

Le rôle de ces dernières, en lien avec les agents de développement social, est de pré-inscrire les enfants, de participer à l'accompagnement social des familles concernées et de rester en contact avec elles.

Un budget de 20 000 € est consacré annuellement par la Ville à cette action soit la somme de 2 857 € par association.

A la rentrée scolaire 2018/2019, six associations déjà identifiées et une septième sollicitée en septembre, interviendront auprès des familles et des jeunes.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire, au titre de l'année scolaire 2018 – 2019, à verser une subvention à chacune des six associations identifiées, conformément au tableau présenté ci-dessous, pour un montant total de 17 143 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2018 (Chapitre 65 – Fonction 255 – Nature 6574 – Service 101).

Noms des ASSOCIATIONS / Projet DEMOS	SUBVENTIONS proposées au titre de l'année scolaire 2018 - 2019
COUP de POUCE	2 857 €
ZWIZZ et COMPAGNIE	2 857 €
Clermont Ferrand BOXE Saint Jacques	2 857 €
Amicale Laïque DIDEROT	2 857 €
Associations des Parents d'Elèves du groupe scolaire Victor HUGO	2 857 €
OCCE Charles PERRAULT	2 857 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 JUIL

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET